

haute technologie, etc). De plus, dans les deux ex-capitales, mais aussi à Honfleur, l'emploi non salarié bondit après la récession, dopé par la création du statut de l'auto-entrepreneur, qui incite chômeurs et précaires à créer leur propre activité, notamment dans les services. La crise joue ainsi un rôle d'accélérateur de mutations en cours.

Dans les zones touristiques de Honfleur et de Granville où la population âgée s'accroît, le tertiaire non marchand se développe également, notamment autour de la santé et de l'action sociale. Quant à la zone d'emploi de Saint-Lô, elle profite de l'extension de l'aire urbaine de Saint-Lô et d'une certaine croissance de la population. L'emploi salarié y baisse à peine entre 2008 et 2013 (*Illustration 38*), le tertiaire marchand étant le principal pourvoyeur d'emplois nouveaux.

Dans ces cinq territoires, avec la reprise de 2010, l'atténuation des pertes d'emplois industriels se conjugue au maintien ou à la reprise de la création d'emplois dans le tourisme, les services aux entreprises ou le commerce. En 2013, Caen rattrape presque le haut niveau d'emploi d'avant la crise. Saint-Lô et Granville y parviennent déjà. Rouen est dans une situation plus difficile, la chute de l'emploi en 2008 et 2009 ayant été plus sévère. Le taux de chômage dans cette zone d'emploi reste élevé.

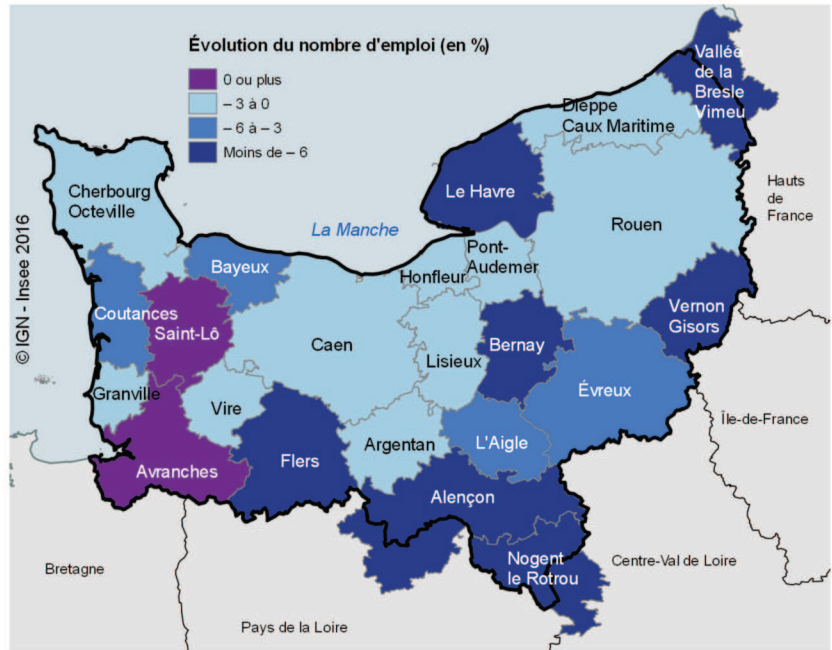
Dans certains territoires, un déclin industriel accéléré par la récession de 2008-2009

Les huit zones d'emploi concernées par les plus fortes baisses de l'emploi entre 2003 et 2013 sont elles aussi assez différentes. Trois de ces zones d'emploi ont une vocation industrielle affirmée : la Vallée de la Bresle-Vimeu, Flers et Nogent-le-Rotrou.

La désindustrialisation y est à l'œuvre depuis les années quatre-vingt. Elles n'ont guère profité de la bonne conjoncture générale d'avant la récession (*Illustration 37*). La crise de 2008-2009 n'a d'autre effet qu'accélérer un déclin déjà ancien des activités traditionnelles, avec des répercussions négatives dans la construction et les services aux entreprises. Du coup, entre 2008 et 2013, l'emploi plonge : - 10 % à Nogent-le-Rotrou, - 9 % à Flers et dans la Vallée de la Bresle-Vimeu (*Illustration 38*). Flers et Nogent-le-Rotrou conservent des taux de chômage plus bas qu'en moyenne régionale, mais c'est au prix du départ de nombreux jeunes.

38 Après la crise de 2008, 2 des 23 zones d'emploi normandes gagnent des emplois

Évolution de l'emploi dans les zones d'emploi normandes de fin 2007 à fin 2013



Source : Insee - Estimations annuelles d'emploi

Des zones d'emploi résidentielles confrontées à la pénurie d'emplois sur place

Mais les territoires industriels ne sont pas les seuls à souffrir. Dans ce groupe de territoires où l'emploi baisse le plus, apparaissent quatre zones d'emploi principalement résidentielles : Bayeux, Evreux, Vernon-Gisors et Bernay. Le nombre d'emplois par habitant y est relativement faible (33 emplois pour 100 habitants à Bernay et à Vernon-Gisors, les ratios les plus bas en Normandie). L'industrie compte parfois pour très peu (14 % des emplois seulement à Bayeux, la plus faible part de Normandie après Honfleur).

Le recul industriel a un impact très fort à Bernay et Evreux (perte d'un emploi industriel sur trois), accentuant la pénurie d'emplois sur place et la croissance du chômage. Cet impact est moins fort à Bayeux, en raison de la moindre emprise de l'industrie sur l'économie locale.

Les difficultés économiques de ces territoires entraînent une forte croissance du chômage (*Illustration 39*). Evreux et Vernon-Gisors détiennent les records de l'aggravation du chômage en Normandie, avec des croissances du taux de chômage de 3,3 points à Vernon-Gisors, entre 2003 et 2015, et de 3 points à Evreux (+ 1,9 point en Normandie). À Vernon-Gisors, le taux de chômage est le

deuxième plus important en Normandie. Celui de Bernay est le troisième de Normandie.

La zone d'emploi d'Alençon s'apparente aux quatre zones d'emploi principalement résidentielles. Malgré une désindustrialisation déjà ancienne et qui se poursuit, l'emploi s'y maintient entre 2003 et 2007 (*Illustration 37*), grâce à la construction, alors en plein développement, et grâce au tertiaire. La récession de 2008-2009 change la donne. Le nombre d'emplois salariés plonge dans l'industrie, la construction mais aussi dans le tertiaire marchand.

Cherbourg résiste mieux que Le Havre

Les deux zones d'emploi abritant ces deux grands ports normands ont, jusqu'à la crise, des trajectoires comparables : entre 2003 et 2007, la bonne conjoncture générale rejaillit sur le niveau d'emploi (*Illustration 37*), en progression sensible au Havre (+ 3 %) comme à Cherbourg-Octeville (+ 2 %). Mais la crise les touche différemment. Le reflux industriel se montre très important au Havre, avec la perte de plus de 3 000 emplois industriels en deux ans, entre le début 2008 et la fin 2009 (soit 9 % des emplois industriels), auxquels s'ajoutent les pertes d'emplois intérimaires. En revanche, les spécificités industrielles du Cotentin (la construction

navale et le nucléaire) semblent l'épargner. Au déclenchement de la crise, Cherbourg-Octeville bénéficie d'un ensemble industriel moins soumis aux aléas de la conjoncture mondiale, qui crée même de nouveaux emplois à la faveur de la reprise industrielle.

Par ailleurs, au Havre, le repli du tertiaire marchand, notamment des activités portuaires, s'ajoute à la crise industrielle. Ses difficultés ont un fort impact négatif. À Cherbourg-Octeville, la situation est différente. Le tertiaire marchand ne représente que 34 % de l'emploi, mais l'emploi n'y baisse pas.

Ces différences de trajectoire se réfractent dans l'évolution des taux de chômage (*Illustration 39*) : Le Havre détient le record régional (12,5 % en 2015, en progression de 2,1 points depuis 2003), alors que Cherbourg-Octeville affiche un taux inférieur à la moyenne régionale (9,4 %, en progression de 0,4 point).

Des territoires industriels qui plient mais ne s'effondrent pas

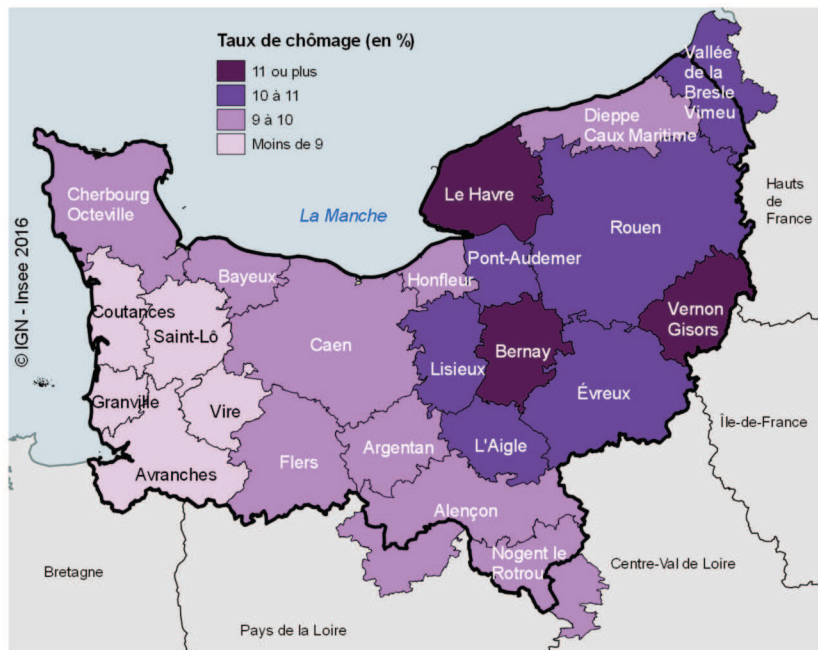
Cinq zones d'emploi à la fois rurales et industrielles affichent des évolutions d'emploi entre 2003 et 2013 très proches de la moyenne régionale : Avranches, Vire, Lisieux, L'Aigle et Dieppe-Caux Maritime (*Illustration 36*). Ces territoires ont à la fois une agriculture et une industrie mieux implantées qu'en moyenne, sans pour autant que la sphère productive y occupe une place écrasante. Dans ce groupe, Vire se détache sensiblement, avec une part d'emplois productifs de 45 %, mais les autres restent en deçà de 40 %.

À Avranches, Vire et Dieppe-Caux Maritime, l'industrie résiste mieux qu'à Flers, Nogent-le-Rotrou ou la vallée de la Bresle-Vimeu, autant durant la période antérieure à la récession de 2008-2009 qu'après. Les spécificités industrielles de ces territoires expliquent sans doute l'écart : le nucléaire, pour la zone d'emploi de Dieppe-Caux maritime, l'agroalimentaire, à Vire, des fleurons dans la maroquinerie et l'habillement « haut de gamme » à Avranches. Les coups de boutoir de la crise se font plutôt sentir à L'Aigle (forte baisse de l'emploi salarié lié au recul industriel entre 2008 et 2013) et à Lisieux.

À Lisieux et surtout à Avranches, l'emploi est soutenu par le tertiaire marchand. À Avranches, le tourisme explique largement une progression régulière dans ce secteur, à

39 Des taux de chômage en moyenne plus élevés dans l'est de la Normandie

Taux de chômage par zone d'emploi en 2015



Source : Insee, taux de chômage localisé

peine contrariée par la crise. Même peu qualifiés et pas forcément stables, ces nouveaux emplois permettent une insertion dans le monde du travail. Au final, Avranches reste la zone d'emploi où le taux de chômage est le plus bas en Normandie (*Illustration 39*).

Le tertiaire non marchand croît également fortement à Vire. Dès 2012, le niveau d'emploi dans ce secteur rattrape son niveau d'avant crise. En 2013, l'emploi dans ce secteur est de 14 % supérieur à son niveau de 2003, progression la plus forte enregistrée en Normandie. Ces facteurs favorables (mais aussi le départ des jeunes) contribuent à maintenir un taux de chômage inférieur à la moyenne régionale.

À L'Aigle, les créations d'emplois dans l'action sociale et dans la santé constituent une compensation importante du recul de l'économie productive, mais insuffisante pour assurer l'insertion ou la réinsertion de certaines populations dans l'emploi. Ceci explique que L'Aigle affiche l'une des plus fortes progressions du taux de chômage en Normandie depuis 2003.

Trois zones d'emploi complètent ce groupe où l'emploi, en 2013, s'éloigne le moins du niveau de 2003 : Pont-Audemer, Coutances et Argentan. Ces trois zones d'emploi pro-

fitent de la bonne conjoncture du milieu des années 2000 : l'emploi y croît, même faiblement, la baisse de l'emploi industriel étant plus que compensée par la croissance des services. Aucune n'échappe à la crise de 2008-2009, même si l'impact est différent : assez limité à Pont-Audemer, plus important à Coutances. Mais le rebond après la crise ne se traduit en emplois nouveaux qu'à Pont-Audemer et, dans ce territoire, par des emplois non-salariés (dont le nombre augmente de 11 % entre 2008 et 2013) ou des emplois salariés dans les services non marchands. Ceci n'empêche pas le chômage d'y augmenter plus rapidement qu'en moyenne, Pont-Audemer restant la zone d'emploi de Normandie où l'offre d'emplois sur place est la plus faible (32 emplois pour 100 habitants et un taux de chômage de 10,9 % en 2015, en progression de 2,6 points par rapport à 2003). À Coutances et Argentan, des situations difficiles perdurent, et l'emploi continue de s'effriter, le tertiaire ne retrouvant pas son dynamisme d'avant la crise.

40 Selon leurs caractéristiques économiques, les zones d'emploi ont réagi inégalement face à la crise

Indicateurs sur l'emploi et le chômage dans les zones d'emploi

Zone d'emploi	Emplois en 2013		Évolutions de l'emploi			Parts d'emploi (2012)					Nombre d'emplois pour 100 habitants (2012)		Taux de chômage	
	Nombre d'emplois	Proportion de salariés	2003 à 2013	2003 à 2007	2008 à 2013	Agriculture sylviculture pêche	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Ensemble	dont sphère productive	2003	2015
Honfleur	22 659	85,1	5,0	6,8	-1,7	4,2	8,7	7,2	53,6	26,3	44,5	10,9	8,4	9,6
Granville	17 831	84,2	4,3	4,4	-0,1	6,9	12,9	9,3	39,9	31,1	35,1	10,9	7,6	8,9
Rouen	334 305	92,0	3,2	5,0	-1,7	1,7	15,0	7,7	43,6	31,9	39,8	13,2	8,8	10,7
Caen	199 274	90,4	3,2	3,7	-0,5	2,4	12,0	7,3	44,3	33,9	40,5	12,7	8,5	9,9
Saint-Lô	39 303	89,4	2,0	1,8	0,1	6,4	13,3	8,8	36,8	34,6	40,7	13,2	5,3	7,6
Cherbourg-Octeville	75 923	89,6	1,1	2,4	-1,3	5,1	20,3	8,2	34,3	32,1	39,6	14,8	9,0	9,4
Pont-Audemer	14 856	85,7	1,0	1,7	-0,7	4,6	16,3	9,6	40,3	29,2	32,2	12,1	8,3	10,9
Avranches	34 960	83,2	0,6	-0,2	0,7	9,6	19,9	9,1	33,6	27,9	40,4	15,9	5,1	6,8
Vire	15 594	86,6	0,3	0,6	-0,4	7,3	22,3	5,5	35,5	29,3	39,1	17,7	6,8	8,6
Lisieux	26 041	86,6	-0,9	0,9	-1,8	6,2	17,3	8,1	38,7	29,7	37,4	13,6	8,7	10,0
Argentan	14 259	85,2	-1,3	1,2	-2,5	8,6	15,3	6,4	37,1	32,6	36,0	13,1	8,7	9,4
L'Aigle	12 019	85,2	-1,5	2,8	-4,2	8,0	23,6	7,7	31,6	29,1	36,3	14,1	7,3	10,3
Dieppe - Caux maritime	44 651	89,3	-2,3	0,7	-2,9	4,3	23,7	7,2	33,8	31,0	37,8	14,4	9,1	9,8
Coutances	20 539	83,8	-3,0	1,4	-4,4	10,4	15,0	10,1	34,3	30,1	37,0	12,9	6,5	8,7
Le Havre	156 382	93,2	-3,2	3,3	-6,2	1,3	17,5	7,3	42,8	31,1	39,7	15,3	10,4	12,5
Évreux	82 259	90,2	-5,6	-1,7	-4,0	2,4	16,7	7,0	38,8	35,2	37,5	13,0	7,3	10,3
Alençon	45 448	87,7	-6,9	-0,3	-6,6	5,8	13,0	8,1	37,2	36,0	38,1	11,5	7,3	9,7
Vallée de la Bresle - Vimeu	35 266	89,4	-7,5	1,2	-8,6	4,1	35,7	6,2	31,4	22,7	37,5	19,0	7,8	10,5
Vernon - Gisors	37 922	89,4	-8,7	-1,2	-7,6	2,2	21,3	7,8	40,5	28,2	33,1	13,4	8,1	11,4
Flers	36 401	86,4	-10,2	-1,4	-8,9	6,9	25,7	7,6	30,8	29,0	38,4	16,5	6,8	9,3
Bernay	18 075	85,0	-10,5	-4,3	-6,5	6,4	20,3	9,3	33,1	30,9	33,1	13,0	8,4	11,2
Bayeux	17 368	85,1	-11,2	-7,6	-3,9	8,1	13,7	5,9	41,0	31,3	35,5	11,8	7,6	9,3
Nogent-le-Rotrou	16 692	84,8	-14,6	-5,4	-9,6	8,0	28,3	6,3	31,4	26,0	39,3	18,6	6,4	9,0
Ensemble	1 318 027	89,8	-1,0	2,2	-3,1	3,6	16,7	7,7	40,3	31,7	39,0	13,8	8,4	10,3

Note : dans ce tableau, les zones d'emploi sont classées par évolution d'emploi 2003-2013 décroissante

Sources : Insee - Estimations annuelles d'emploi, recensement de la population 2012, Taux de chômage localisé

Unités : nombre, %